

27.

Vers la réintégration réussie des migrants de retour : les formations de l'OIM Niger à l'intention des migrants en transit¹

Lorelle Yuen²



RETOUR ET
RÉINTÉGRATION

Résumé : Le présent chapitre étudie les premiers effets de la formation à la gestion de microentreprise offerte par l'OIM aux migrants qui transitent par le Niger en vue d'un retour dans leur pays. Compte tenu du nombre croissant de migrants expulsés d'Algérie vers le Niger depuis 2018, le nombre de migrants qui bénéficient d'une aide au retour volontaire dans leur pays d'origine depuis le Niger a fortement augmenté. Après leur retour au pays, l'OIM vient en aide à ces personnes au moyen d'activités de réintégration. Deux études de cas de migrants de retour sont présentées pour démontrer l'impact de la formation et mettre en lumière les difficultés qu'ils rencontrent.

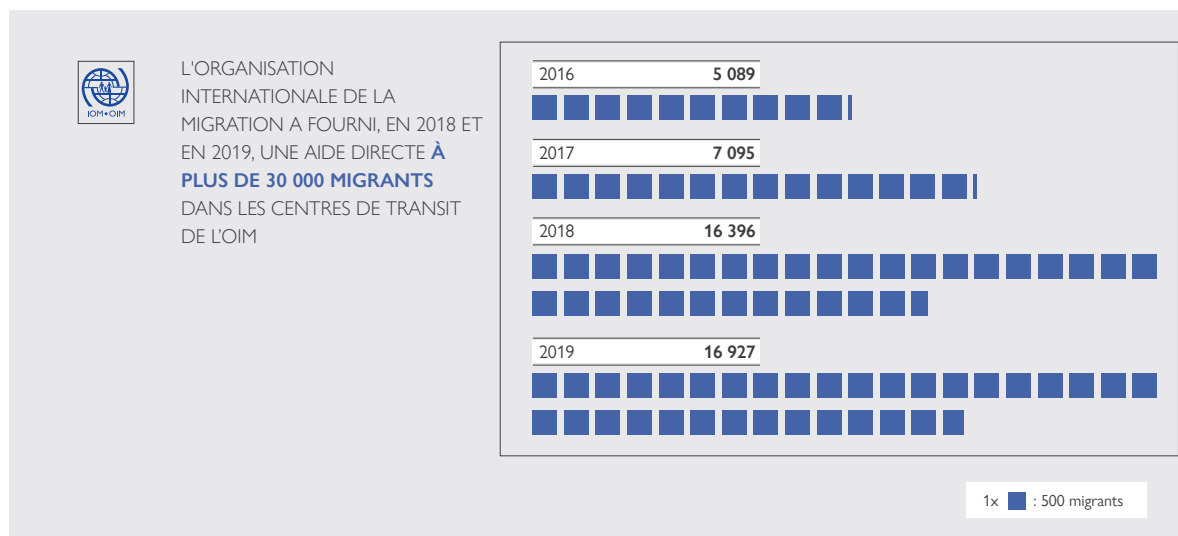
27.1. Introduction

Enclavée entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord, la République du Niger est un important pays de transit pour les migrants³. En 2018 et en 2019, le nombre de migrants arrivant au Niger en provenance d'Algérie a fortement augmenté en raison des expulsions systématiques de migrants entreprises dès la fin de 2017. L'Organisation a ainsi fourni, en 2018 et en 2019, une aide directe à plus de 30 000 migrants dans les centres de transit de l'OIM (voir Encadré ci-après), dont bon nombre ont également bénéficié d'une aide au retour volontaire dans leur pays d'origine (Figure 27.1). En 2019, 95 % des migrants de retour étaient de sexe masculin et 78 % étaient des jeunes, de sexe masculin et féminin, âgés de 15 à 29 ans. Presque tous étaient originaires de pays de la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, 52 % d'entre eux venant de la Guinée et du Mali (Figure 27.2).

¹ Ce chapitre a été écrit avec l'aide de Claire Gaulin and Corantine Groccia, OIM Niger.

² OIM Niger.

³ Selon l'OIM (2020), les principaux pays hôtes de destination (pays qui ont aidé les migrants à rentrer chez eux) en 2017-2019 étaient la Libye (41 400), suivie par le Niger (36 900). Au total, 18 534 migrants ont bénéficié d'une aide dans les six centres de transit de l'OIM Niger en 2019. Au cours de la même année, l'OIM Niger a aussi apporté une aide au retour volontaire à 16 927 migrants, y compris 16 378 migrants en transit et 549 personnes originaires du Niger.

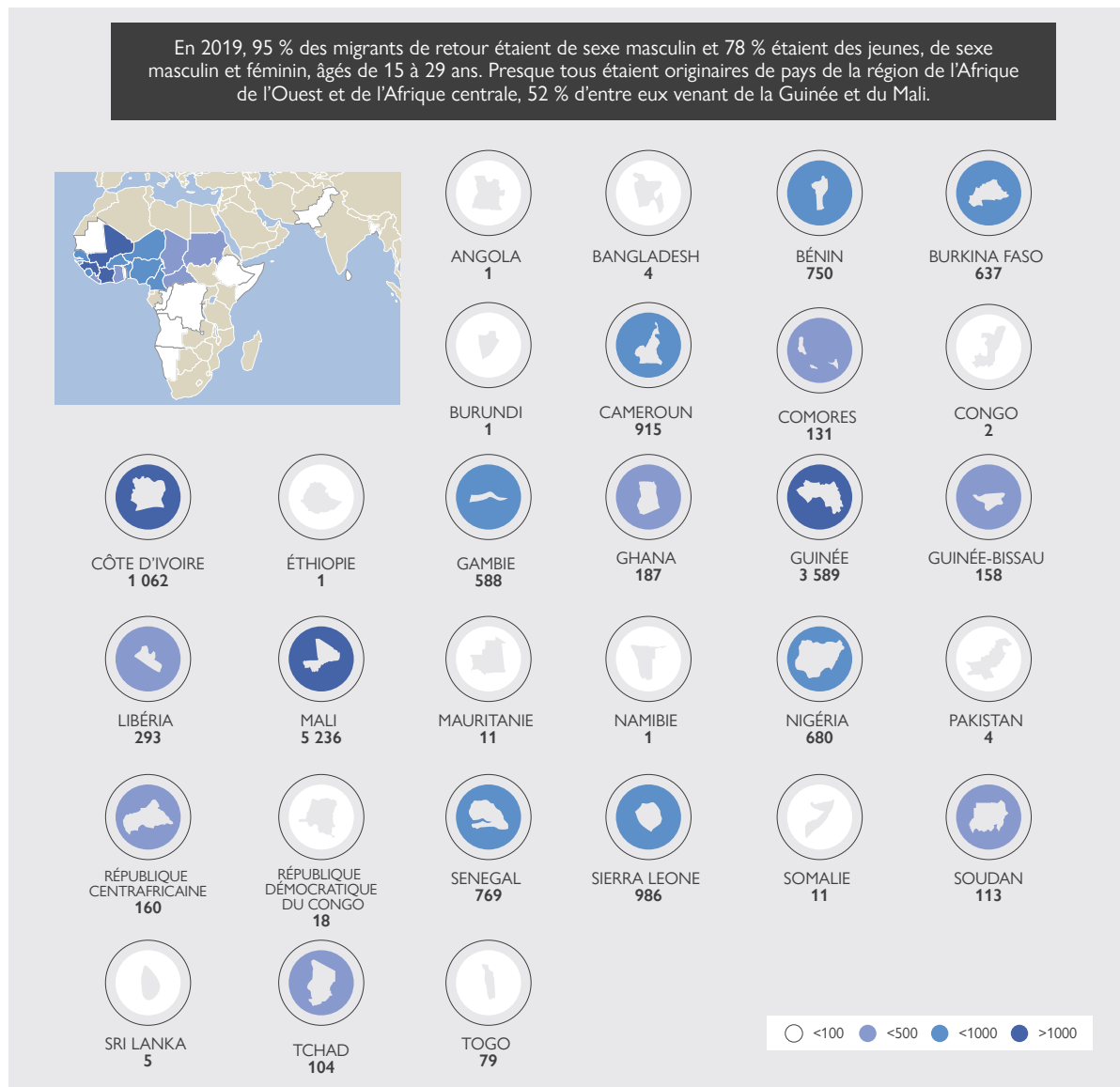
Figure 27.1. Nombre de migrants ayant bénéficié d'une aide de l'OIM au retour volontaire et à la réintégration dans leur pays d'origine en 2016-2019

Encadré 27.1. Centres de transit de l'OIM Niger

Les migrants qui transitent par le Niger dans le but de rentrer dans leur pays ou leur communauté d'origine (pour les migrants originaires du Niger*) avec l'aide de l'OIM séjournent temporairement dans un centre de transit jusqu'à la date prévue de leur départ vers leur pays ou communauté d'origine. L'OIM gère six centres de transit au Niger, à Arlit, à Agadez, à Dirkou et à Niamey (trois centres). Tous les migrants qui arrivent dans les centres de transit sont enregistrés et informés de leurs droits et des services fournis par l'OIM. L'aide fournie dans les centres comprend l'hébergement, l'eau, la nourriture, l'accès à des soins de santé, la préparation et la facilitation de documents de voyage, un soutien psychosocial, une évaluation des besoins de protection et une aide pour les migrants les plus vulnérables, des activités de loisirs et des formations professionnelles. En 2016 et en 2017, la plupart des migrants sont arrivés dans les centres de transit de leur propre initiative ou après avoir été orientés par un agent de mobilisation communautaire de l'OIM. En 2018, la situation a évolué lorsque sont arrivés dans les centres de transit avec l'aide de l'OIM un nombre record de migrants (46 %) expulsés d'Algérie, ce qui représente une hausse importante par rapport à 2017, quand seulement 4 % des migrants y arrivaient avec l'aide de l'OIM après s'être retrouvés en situation de détresse dans le désert. La durée moyenne du séjour en transit varie en fonction du statut de vulnérabilité des migrants et/ou de la présence au Niger de services consulaires à même de traiter les documents de voyage.

Note : La majorité des migrants bénéficiaires d'une aide dans les centres de transit sont étrangers, mais on trouve également des personnes originaires du Niger, qui se sont généralement rendues dans les centres de transit de leur propre initiative. Si les migrants originaires du Niger rapatriés au moyen de convois officiels ne sont pas concernés, les centres de transit peuvent accueillir certaines personnes originaires du Niger qui ont été expulsées d'Algérie ou secourues lors d'opérations de recherche et de sauvetage menées par l'OIM dans les zones à proximité d'Agadez, d'Arilit, de Dirkou et de Bilma.

Figure 27.2. Nombre de migrants ayant bénéficié de l'aide de l'OIM au retour volontaire depuis le Niger, par pays d'origine, 2019



Note : Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur ces cartes n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

L'OIM aide les migrants en détresse au Niger à rentrer dans leur pays d'origine où, à leur retour, ils bénéficient de l'aide de l'Organisation pour élaborer et mettre en œuvre leurs activités de réintégration. Selon les besoins, les compétences et les aspirations de chaque personne, l'aide à la réintégration peut comprendre des soins médicaux, un soutien psychosocial, une éducation, une formation professionnelle, la création d'activités économiques (comme des microentreprises ou des activités rémunératrices) ou répondre à des besoins essentiels des migrants de retour, comme le logement. La plupart des personnes de retour choisissent de créer des microentreprises, mais nombre d'entre elles n'ont pas les compétences nécessaires pour pouvoir mettre en place des entreprises ou des moyens de subsistance viables à leur retour⁴. Ceci est dû en partie à l'absence d'une formation et d'un enseignement spécialisés en matière de création d'entreprise, qui pourraient fortement augmenter les chances de

⁴ Plus de 85 % des migrants de retour ayant bénéficié d'une aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) depuis le Niger vers la Sierra Leone, le Libéria, le Bénin, le Togo, le Tchad, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo ont choisi de créer des entreprises. Les statistiques ne tiennent pas compte des retours vers d'autres pays de retour (le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Nigéria et le Sénégal).

succès de leurs activités économiques. Par ailleurs, le niveau d'instruction des migrants varie, puisque 33 % d'entre eux n'ont bénéficié d'aucun enseignement formel, 27 % ont terminé l'école secondaire, 19 % ne sont pas allés au delà de l'école primaire, 12 % ont suivi l'enseignement de l'école coranique et 10 % sont diplômés de l'enseignement supérieur⁵. Pour combler cette lacune, l'OIM Niger a commencé à proposer des formations aux techniques de gestion d'entreprise⁶ et d'horticulture maraîchère⁷ aux migrants du centre de transit d'Agadez, le plus grand du Niger, où la plupart des migrants séjournent pendant une brève période, afin qu'ils puissent mieux utiliser le temps qu'ils passent en transit et se préparer à une réintégration réussie et durable⁸. Les formations à la gestion d'entreprise prévoient également la visite de microentreprises locales d'Agadez, où les migrants rencontrent des entrepreneurs qui peuvent leur servir de modèle et répondre à leurs questions.

Depuis novembre 2019, des formations professionnelles sont aussi proposées aux enfants migrants non accompagnés durant leur séjour dans le centre de transit de l'OIM à Niamey^{9,10}. Ces formations permettent aux jeunes migrants de rentrer dans leur pays d'origine munis de certificats, ce qui facilite leur entrée sur le marché du travail et leur réintégration.

En Afrique centrale et de l'Ouest, selon les pays, des formations à la création d'entreprise peuvent exister à l'intention des personnes de retour dans leur pays d'origine. Dans certains pays, comme la Sierra Leone et le Nigéria, l'OIM a établi la participation des migrants de retour à des formations de ce type comme une condition obligatoire pour l'octroi d'une aide à la mise en place d'activités économiques dans le cadre de l'aide à la réintégration à leur retour. Mais il subsiste toujours d'importantes lacunes pour de nombreuses personnes de retour qui transitent par d'autres pays que le Niger et pour celles qui retournent dans des pays autres que la Sierra Leone et le Nigéria, dans lesquels de tels programmes ne sont pas disponibles¹¹.

La réintégration réussie et durable des migrants de retour, dont la majorité sont des jeunes, reste difficile et complexe. La plupart des migrants ont quitté leur pays d'origine faute de possibilités d'emploi appropriées. En Afrique centrale et de l'Ouest, la proportion de personnes au chômage ou ayant des emplois précaires représente, selon les estimations, entre 50 et 90 % de l'ensemble de la population active (Groupe de la Banque africaine de développement, 2018). En outre, le chômage des jeunes est généralement beaucoup plus élevé, et souvent deux fois plus élevé, que le chômage des adultes (Groupe de la Banque africaine de développement, 2019)¹². Étant donné la hausse spectaculaire du nombre de migrants de retour, en particulier de jeunes, enregistrée dans les pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest au cours des deux dernières années, tendance qui devrait se poursuivre, la question de l'impact des interventions en faveur d'une réintégration durable acquiert une importance croissante.

Le présent document vise à évaluer les premiers effets des formations offertes au centre de transit d'Agadez à partir des enquêtes d'évaluation de fin de formation menées auprès des migrants qui ont terminé la formation et qui sont, depuis, rentrés dans leur pays. Seul l'impact initial peut être mesuré, puisque les formations ont débuté en juillet 2018. L'évaluation de l'impact sera réalisée auprès des migrants qui sont rentrés chez eux depuis trois à six mois au moins et qui ont choisi de démarrer une microentreprise dans le cadre de leurs activités de réintégration¹³. Les incidences à plus long terme de la formation pour les migrants qui sont rentrés depuis une année au moins, sinon plus, feront l'objet d'évaluations ultérieures. Des analyses supplémentaires seront effectuées en vue de comparer au fil du temps les entreprises des migrants ayant achevé une formation à la gestion d'entreprise et celles

⁵ D'après les données de profil des migrants séjournant dans les centres de transit au Niger en 2018.

⁶ Formation « Gérez mieux votre entreprise – GERME » de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

⁷ Les formations aux techniques d'horticulture maraîchère sont organisées en partenariat avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Direction Régionale de l'Agriculture. La formation est destinée aux migrants venant de régions rurales qui s'intéressent aux activités agricoles.

⁸ La durée du séjour dans le centre de transit est de deux semaines en moyenne. Elle varie toutefois en fonction des migrants, car elle dépend de plusieurs facteurs, par exemple la nationalité du migrant : certains pays n'ayant pas d'ambassade ni de consulat au Niger, il faut plus de temps pour obtenir un document de voyage et organiser le retour vers le pays d'origine. Par ailleurs, les migrants souffrant de vulnérabilités spécifiques, les enfants non accompagnés ou les personnes qui ne sont pas en état de voyager en raison de complications médicales y restent en général plus longtemps.

⁹ La formation comprend six modules, comme la mécanique, la menuiserie et la couture.

¹⁰ Des cours d'alphabétisation, d'anglais et de technologies de l'information sont également offerts aux enfants migrants non accompagnés durant leur séjour en transit.

¹¹ Les bureaux de pays de l'OIM proposent également des formations à la gestion d'entreprise (qui ne sont pas obligatoires pour tous) lors du retour des migrants dans les pays suivants : le Burkina Faso, le Mali et la Guinée Bissau. À l'égal des formations aux techniques de gestion d'entreprise et aux techniques agricoles offertes par l'OIM Niger aux migrants en transit dans les centres de transit, l'OIM Maroc propose aussi des formations aux migrants en transit avant leur retour dans leur pays d'origine.

¹² Selon la définition des Nations Unies, la jeunesse est constituée par les personnes dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans. En 2019, 50 % des migrants de retour ayant bénéficié d'une aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) depuis le Niger vers leur pays d'origine étaient des jeunes âgés de 15 à 24 ans.

¹³ Cet article s'intéresse uniquement aux migrants de retour qui ont choisi de créer une microentreprise ; il ne prend pas en considération ceux qui ont opté pour d'autres activités de réintégration.

des migrants n'ayant bénéficié d'aucune formation. Il est essentiel de comprendre les facteurs qui peuvent contribuer de manière positive au succès et faciliter le processus de réintégration des migrants, puisqu'une réintégration économique efficace peut avoir une incidence significative sur la décision des migrants d'entreprendre une nouvelle migration, dans des conditions régulières ou irrégulières.

27.2. Méthodologie

Les résultats des enquêtes d'évaluation de fin de formation s'appuient sur les données recueillies entre janvier 2019 et décembre 2019 pour les migrants ayant achevé la formation GERME de l'OIT (69 personnes) ou la formation aux techniques d'horticulture maraîchère (7 personnes), ou encore les deux formations (4 personnes). Les formations ont débuté en juillet 2018 et comme les migrants ne retournent pas nécessairement dans leur pays d'origine juste après la fin de la formation, le premier cycle d'enquêtes a été réalisé en janvier 2019 pour le premier groupe de migrants formés qui étaient rentrés chez eux depuis au moins trois mois, suivi par un deuxième cycle en mai et en juin 2019 pour des groupes successifs de migrants de retour. Au total, 80 personnes ont répondu à l'enquête, soit 2 femmes et 78 hommes des nationalités suivantes : Libéria (24), Cameroun (21), Côte d'Ivoire (15), Nigéria (14) et Bénin (6)¹⁴. Il a été fait appel à un échantillonnage stratifié des migrants de retour fondé sur le sexe et le pays d'origine afin d'assurer la représentativité de tous les groupes, compte tenu de la prédominance de migrants de sexe masculin et de certaines nationalités. La majorité des répondants (79 %) étaient âgés de 18 à 33 ans, la plupart d'entre eux ayant achevé l'école secondaire (25 %), suivis par d'autres diplômés de l'enseignement supérieur (14 %)¹⁵.

Le personnel de l'OIM a interrogé tous les migrants de retour qui étaient rentrés dans leur pays d'origine depuis trois à six mois afin de comprendre les premiers effets des formations¹⁶. Une enquête de perception a permis d'évaluer comment les migrants de retour percevaient leur situation et d'appeler leurs commentaires sur la formation et les difficultés qu'ils avaient rencontrées, puisque c'était la première fois que l'OIM Niger organisait des formations à la gestion d'entreprise à l'intention des migrants en transit. Les perceptions contribuent à mettre en évidence la manière dont une personne se représente son environnement ou comprend sa situation, qui constituera le fondement de son comportement et de ses décisions (par exemple, si elle estime nécessaire d'émigrer ou non en fonction de sa situation économique). Il est important de souligner que les perceptions peuvent largement varier en fonction des différentes expériences de vie, de l'éducation, des attitudes, des motivations et des intérêts de chacun. Étant donné la diversité des origines des migrants interrogés, il était utile de mener une enquête de perception pour évaluer la conscience qu'avait chaque migrant de sa réussite ou de sa situation et dans quelle mesure les formations pouvaient ou non avoir contribué au succès de l'entreprise.

Les études de cas sont fondées sur des entretiens de suivi menés en janvier 2020 avec deux migrants de retour qui étaient rentrés chez eux depuis une année au moins.

27.3. Situation des entreprises

À leur arrivée dans leur pays d'origine, les migrants de retour entament le processus de conception de leur plan de réintégration¹⁷, avec l'appui des assistants à la réintégration de l'OIM dans leur pays d'origine.

Tous les migrants interrogés souhaitaient créer une microentreprise. La moitié des personnes interrogées (40) avaient déjà établi leur microentreprise, et 75 % d'entre elles estimaient que leur entreprise fonctionnait

¹⁴ Il y a lieu de noter qu'aucune réponse à l'enquête n'a été reçue de la Guinée ou du Mali, les deux principaux pays d'origine des migrants de retour qui transitent depuis le Niger.

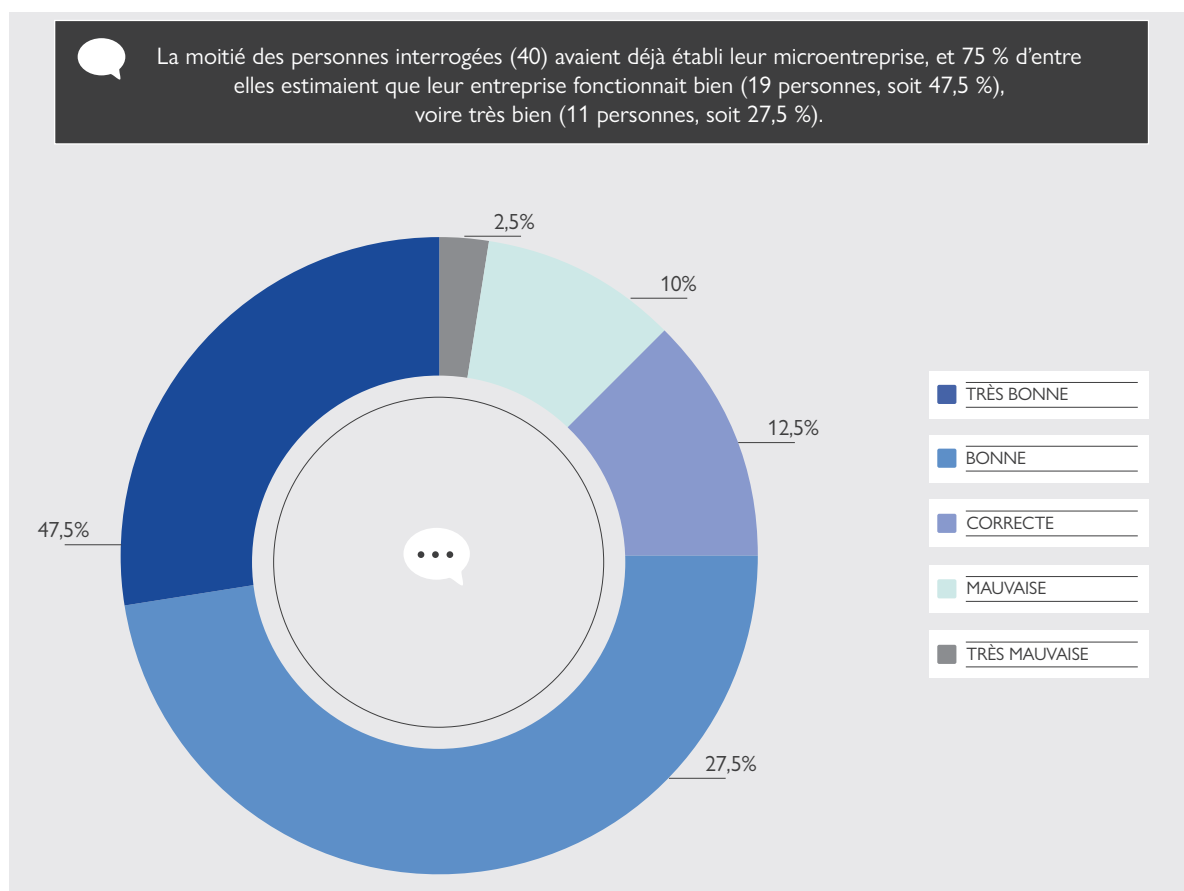
¹⁵ Données d'enregistrement du centre de transit de l'OIM Niger.

¹⁶ Un biais dans les réponses peut avoir influencé ces dernières et abouti à des résultats d'enquête plus positifs, étant donné que les enquêtes ont été réalisées par le personnel de l'OIM.

¹⁷ Un plan de réintégration est un outil permettant aux migrants de retour de définir, avec l'appui du chargé de dossier, leurs objectifs en matière de réintégration et de planifier le type d'appui nécessaire ainsi que la manière dont il sera fourni. Le plan est élaboré grâce à une bonne compréhension des compétences, des besoins et des motivations de la personne de retour, ainsi que du contexte dans lequel elle revient, y compris les difficultés, les possibilités et les services disponibles.

bien (19 personnes, soit 47,5 %), voire très bien (11 personnes, soit 27,5 %)¹⁸. Des migrants ont affirmé que la formation les avait aidés à améliorer leur vie et leur avait donné davantage confiance en eux. D'autres, qui gèrent maintenant des entreprises rentables, prévoient d'étendre leurs activités. Par exemple, un homme âgé de 51 ans, originaire du Bénin, a déclaré : « Grâce à la formation, j'ai appris qu'il était important de diversifier mes sources de revenus ; cela m'a incité à me lancer dans d'autres activités rémunératrices qui génèrent maintenant des revenus suffisants. J'ai aussi appris à gérer une entreprise de manière qu'elle soit rentable. J'ai donc été en mesure de bien gérer ma première activité et d'en faire démarrer une deuxième. J'ai l'intention de poursuivre sur ma lancée et de faire fructifier mon investissement. »

Figure 27.3. Autoévaluation de la situation des microentreprises par les migrants de retour dans leur pays d'origine au moment de l'enquête, trois à six mois après leur retour



Ceux qui n'avaient pas encore créé leur entreprise ont fait remarquer que cela était dû à des retards intervenus dans la réception des matériaux nécessaires à leur activité ou dans les autres procédures administratives requises pour valider leur plan d'entreprise. Malgré ces contretemps, les migrants de retour ont affirmé que la formation était « très utile » et ont expliqué qu'ils avaient été en mesure de mettre à profit les connaissances acquises lors de la formation pour élaborer un plan d'entreprise viable. Un migrant originaire du Cameroun qui attendait de pouvoir créer son entreprise a déclaré : « [J'ai réalisé] une étude de faisabilité et de marché avant de choisir mon projet de réintégration. » Un autre migrant, originaire de Côte d'Ivoire, a précisé : « Les compétences que j'ai acquises durant la formation m'ont permis d'apprendre comment entreprendre une activité, m'installer, réaliser une étude de marché, échanger avec des partenaires [actifs dans le commerce de] la soie, connaître mes concurrents et tenir compte des besoins et des goûts de la clientèle. »

¹⁸ Lors de l'enquête, il était demandé aux répondants d'évaluer la situation de leur microentreprise d'après l'échelle de Likert, de « Très mauvaise » à « Très bonne ».

27.4. Utilité de la formation pour le processus de réintégration

Les personnes interrogées devaient évaluer quatre affirmations indiquant dans quelle mesure la formation les avait aidées à définir leur projet d'entreprise et à élaborer leur plan de réintégration, et dans quelle mesure elle avait facilité la planification ou la gestion de leurs activités de réintégration¹⁹. La majorité des migrants de retour, y compris ceux qui n'avaient pas encore créé leur entreprise, ont déclaré être « d'accord » ou « tout à fait d'accord » sur l'utilité de la formation, un nombre légèrement plus élevé d'entre eux (73,8 %) estimant que la formation leur avait été plus utile pour définir leurs idées de projet et élaborer leurs plans de réintégration que pour réellement mettre en œuvre et gérer leur plan de réintégration (58,8 %). Cet écart peut être attribué à la méthodologie plutôt théorique de la formation et au fait que les entreprises n'ont été créées que récemment.

Des thèmes communs se sont dégagés parmi les répondants qui avaient apporté une réponse positive aux questions concernant l'impact de la formation sur l'élaboration ou la mise en œuvre de leur plan de réintégration (68 personnes ont répondu « D'accord » ou « Tout à fait d'accord »). Les migrants de retour ont affirmé que la formation les avait aidés à définir des idées de projets viables à partir des besoins et des demandes du marché au niveau local, grâce à la réalisation préalable d'études de marché. D'autres ont expliqué comment ils avaient appris les principes de la gestion d'entreprise, y compris l'importance de diversifier leurs sources de revenus et de mettre de côté une partie de leurs bénéfices, en plus de techniques pour étendre leurs activités (voir l'étude de cas 1). Il est essentiel de mettre en place une base de connaissances solide en matière de gestion d'entreprise pour assurer la prospérité d'une entreprise et favoriser la réussite et la réintégration durable des migrants de retour. Tous les rapports de suivi évaluant les activités de réintégration et les progrès des personnes de retour ont abouti à la conclusion commune que les migrants ignorent souvent l'importance de l'épargne et la manière d'économiser une partie de leurs bénéfices pour pouvoir soutenir leur entreprise à long terme.

« Je rends grâce à Dieu d'avoir pu suivre la formation à la microentreprise. Elle m'a énormément aidé à gérer mes affaires. J'avais déjà été à la tête d'entreprises commerciales auparavant, mais en général elles tombaient en faillite à cause d'une mauvaise gestion ou d'un manque de compétences en matière de gestion d'entreprise. Par exemple, avant je n'observais pas systématiquement l'évolution de mes bénéfices. Maintenant, je sais comment vendre mes produits pour faire des bénéfices et les mettre de côté. Je viens juste d'étendre mes activités, j'ai quitté le marché pour m'installer dans une boutique. J'ai aussi mis suffisamment d'argent de côté. »
– Homme originaire du Libéria, âgé de 23 ans.

« La formation m'a donné plus d'idées pour exploiter et gérer correctement mon entreprise. Grâce aux connaissances que j'ai acquises, je suis capable de mettre mes bénéfices de côté pour développer mes activités et subvenir à mes besoins. Par exemple, avant la formation, je ne savais pas à quel prix vendre mes produits pour dégager un bénéfice ou pour vendre plus vite. Je remercie le ciel d'avoir participé à cette formation. Maintenant, je sais tout sur l'entreprise, sur ses principes et sur les bénéfices, et mon commerce connaît une croissance rapide. »
– Homme originaire du Libéria, âgé de 27 ans.

Peu de personnes interrogées ont apporté une réponse négative (neuf personnes ont répondu « Pas d'accord » ou « Pas du tout d'accord ») ; seules trois personnes ayant créé une entreprise ont évalué leur rendement comme étant médiocre, tandis que les autres n'avaient pas encore commencé leurs activités. Ces personnes ont indiqué qu'elles n'avaient pas eu l'occasion de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises durant la formation une fois de retour chez elles, du fait qu'elles avaient été malades, avaient souffert de problèmes personnels (deux personnes) ou par manque de débouchés commerciaux dans leur région d'origine (deux personnes). D'autres ont mentionné qu'il leur avait été difficile de suivre la formation en raison d'une situation d'illettrisme (une personne) ou de l'obligation de retourner à l'école au lieu de pouvoir se concentrer sur l'entreprise (une personne). Une personne

¹⁹ Les répondants ont été invités à évaluer les quatre affirmations suivantes selon l'échelle de Likert, de « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord », afin d'estimer dans quelle mesure la formation avait facilité l'élaboration de leurs idées de projet de réintégration ou la mise en œuvre de leur microentreprise (leurs activités de réintégration). Deux affirmations permettaient d'évaluer dans quelle mesure la formation les avait aidés à définir leurs idées de projet et à élaborer leurs plans de réintégration : a) La formation m'a aidé à définir mon idée de projet ; b) La formation m'a aidé à élaborer mon plan de réintégration. Deux autres affirmations permettaient d'évaluer dans quelle mesure la formation les avait aidés à mettre en œuvre leur plan de réintégration : a) La formation m'a aidé à planifier et organiser mes activités de réintégration (ma microentreprise) ; et b) La formation m'a aidé à mieux gérer mes activités de réintégration (ma microentreprise).

a affirmé que la formation n'avait pas présenté d'utilité pratique et une autre, que le plan de réintégration était sans rapport avec la formation.

« J'ignore si la formation m'aurait aidé à élaborer ou mettre en œuvre l'un ou l'autre de mes plans de réintégration... parce que j'ai dû retourner à l'école. [Et parce que je suis retourné à l'école], je n'ai pas eu la possibilité [d'exploiter] mon entreprise [et] malheureusement, j'ai [confié] l'entreprise à un autre membre de ma famille [et] en raison d'une mauvaise gestion, l'entreprise a fait faillite. »
– Homme originaire du Libéria, âgé de 29 ans.

27.5. Difficultés rencontrées

Pour les migrants qui ont tout risqué dans l'espoir de reconstruire leur vie loin de leur pays, parfois à la demande de leur famille ou de leur communauté, il est difficile de rentrer chez eux. Les migrants de retour se heurtent à la stigmatisation et à un manque d'acceptation de la part de leur famille et de leur communauté. Plusieurs personnes interrogées ont affirmé qu'elles s'étaient retrouvées sans abri à leur retour ou qu'elles avaient dû trouver elles-mêmes un logement car les membres de leur famille avaient refusé de les accueillir. Certains migrants doivent également de l'argent à des membres de leur famille ou à des amis, après avoir emprunté, parfois même volé, de l'argent pour pouvoir financer leur voyage de migration.

Outre ces difficultés, les migrants font face à une pression pour arriver à trouver de nouveaux moyens de subsistance dans les mêmes conditions économiques défavorables qui les avaient initialement incités à entreprendre la migration (voir l'étude de cas 2). L'absence de débouchés sur le marché de l'emploi, en particulier dans les zones rurales éloignées de la capitale, constitue un défi majeur, les migrants risquant de se retrouver en concurrence les uns contre les autres. Pour résoudre ce problème, les assistants à la réintégration de l'OIM s'efforcent de diversifier l'éventail des activités proposées et de collaborer avec les organisations non gouvernementales locales qui connaissent bien le contexte et les possibilités sur place.

Bien qu'ils puissent choisir et combiner différentes solutions lors de la conception de leur plan de réintégration, les migrants de retour se concentrent généralement sur des activités qui leur permettront de répondre à leurs besoins essentiels et à ceux de leur famille, négligeant parfois des besoins médicaux et psychosociaux urgents. Pour surmonter cette difficulté, l'OIM Niger propose un soutien médical en dehors du « budget de réintégration », afin que les migrants qui en ont besoin n'aient pas l'impression que l'aide fournie grèvera le montant destiné à la mise en place de leur microentreprise ou de leurs activités rémunératrices.

27.6. Aller de l'avant

Dans l'ensemble, cette première évaluation a révélé que les formations avaient une incidence positive sur l'aptitude des migrants de retour à concevoir un plan d'entreprise viable. Par ailleurs, la majorité des migrants interrogés ont déclaré que leur entreprise allait bien jusque-là et que les formations leur avaient insufflé l'espoir renouvelé de pouvoir appliquer leurs nouvelles compétences de retour chez eux, d'autant plus que nombre d'entre eux étaient arrivés désespérés dans les centres de transit, vaincus par l'échec apparent de leur expérience migratoire.

« Avec les idées et les compétences qui sont maintenant les miennes, je pense pouvoir réussir comme chef d'entreprise de retour dans mon pays. » — Femme congolaise, âgée de 35 ans.

« La formation m'a permis de prendre confiance en moi. » — Homme ivoirien, âgé de 21 ans.

« Je veux juste sincèrement remercier l'OIM partout dans le monde pour l'appui qu'elle apporte aux migrants qui rentrent chez eux et pour l'aide à la réintégration qu'elle fournit. Cela nous a aidés à reconstruire nos vies chez nous. » — Homme libérien, âgé de 27 ans.

Les formations proposées aux migrants en transit ne représentent qu'une petite facette d'une offre étendue qui vise à soutenir avec créativité les migrants dans leur réintégration durable en mettant à profit la durée de leur séjour en transit. L'OIM et d'autres partenaires étudient déjà d'autres options, qui ont été rassemblées dans le Manuel sur la réintégration de l'OIM (OIM, 2019, et chapitre 29 du présent volume), comme l'établissement de partenariats avec le secteur privé pour offrir des stages et faciliter le placement professionnel et l'implication des diasporas afin qu'elles contribuent à soutenir les migrants de retour, aussi bien du point de vue financier que par le transfert de connaissances et de savoir-faire. Il est nécessaire de poursuivre le suivi et l'évaluation de la situation des entreprises et de l'état de bien-être des migrants de retour pour pouvoir évaluer l'impact à long terme des formations à la gestion d'entreprise, ainsi que pour étudier les interventions existantes et en imaginer de nouvelles en vue de maximiser la réussite des migrants de retour dans leur processus de réintégration et d'assurer leur sécurité économique.

Étude de cas 1

Boubacar est un homme de 27 ans, originaire du Libéria (pour des raisons de confidentialité, les noms mentionnés dans les études de cas de ce chapitre ne sont pas les vrais noms). Il a décidé d'émigrer en Europe pour vivre une vie meilleure et pouvoir subvenir aux besoins de sa famille demeurée au pays. Il a fini par rester deux ans en Algérie, mais la vie s'y est avérée difficile, car les possibilités d'emploi étaient limitées et il a donc décidé de rentrer au Libéria. Après avoir quitté l'Algérie, il s'est engagé dans le programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) de l'OIM au centre de transit au Niger, où il a participé au stage de formation à la gestion d'entreprise d'une semaine que proposait le centre. Il est finalement rentré dans son pays d'origine avec l'aide de l'OIM en août 2018.

À son retour, Boubacar a décidé de reprendre son ancienne entreprise de ciment, où il pratique la vente de ciment en gros à ses clients. Il a déclaré que la formation l'avait aidé à réévaluer l'environnement de l'entreprise afin de voir si la reprise de son ancienne activité était ou non une bonne idée. Après avoir réalisé une étude de marché, il a pu établir une stratégie commerciale afin de reconquérir ses anciens clients et d'en attirer de nouveaux, grâce aux connaissances acquises durant la formation. La formation l'a aussi aidé à fixer des prix concurrentiels pour ses produits.

Malgré la présence d'autres concurrents sur le marché, Boubacar a pu relancer son entreprise et il a même été capable de récupérer ses anciens clients et d'en trouver de nouveaux. Il a affirmé que la formation l'avait aidé à bien diriger et gérer son commerce lors de cette deuxième tentative. Par exemple, il sait maintenant comment mettre ses bénéfices de côté pour les réinvestir dans son affaire et il sait aussi comment vendre ses produits à des prix concurrentiels afin de dégager des bénéfices, ce qui lui demandait des efforts considérables auparavant. Son entreprise est désormais prospère et il procède actuellement à des évaluations pour voir s'il devrait étendre ses activités à d'autres parties du pays.

Les affaires de Boubacar doivent toutefois faire face à certaines difficultés. En raison de la situation économique du pays, le taux d'achat a baissé, ce qui a eu une incidence défavorable sur l'entreprise. Par ailleurs, le nombre de clients a chuté, ce qui peut aussi être attribué à la situation économique actuelle. Enfin, Boubacar a indiqué que les frais de transport élevés entre son domicile et son magasin l'empêchent d'étendre davantage ses activités, car il doit dépenser beaucoup d'argent pour couvrir les frais de transport. Malgré ces problèmes, Boubacar affirme qu'il est satisfait de sa situation économique actuelle et il estime avoir pris la meilleure décision en rentrant dans son pays d'origine. Il demeure optimiste et pense qu'il sera capable de mettre à profit d'autres occasions pour continuer à améliorer sa vie et sa situation économique.

Étude de cas 2

Ibrahim est un homme de 28 ans, originaire de la Côte d'Ivoire. Dans son pays, il était technicien chez MTN, une entreprise de télécommunications. Il souhaitait pourtant améliorer sa situation économique et ses compétences afin de créer une société de transfert de fonds. Il a décidé d'émigrer en Algérie, où il a travaillé et bénéficié d'une formation auprès d'une société chinoise active dans l'industrie de la réfrigération et du refroidissement industriels. Il vivait à Tamanrasset, dans le sud de l'Algérie, près de la frontière avec le Niger, depuis un mois environ lorsque les autorités algériennes l'ont expulsé vers le Niger avec un groupe d'autres migrants.

Ibrahim a été accueilli au centre de transit de l'OIM Niger à Agadez, où il a décidé de participer au stage de formation à la gestion d'entreprise d'une semaine qui y était proposé. Il estime que la formation lui a été d'une grande utilité : « Cette formation m'a permis d'apprendre beaucoup de choses. [Elle m'est] très utile. » Ibrahim est rentré dans son pays d'origine depuis octobre 2018 et depuis janvier 2019, il participe à un nouveau projet communautaire de production de volaille avec 12 autres personnes dans sa ville natale de San Pedro, où ils espèrent pouvoir élever et vendre des poulets. En tant que responsable de groupe adjoint, il affirme que la formation l'a aidé à mieux structurer son groupe et à mieux en organiser les activités, et qu'elle lui a appris des techniques de vente qui se sont avérées utiles pour l'entreprise. Il explique que la première phase du projet a porté ses fruits, puisqu'ils sont parvenus à obtenir une ferme et 1 000 poulets. Toutefois, au cours de la deuxième et de la troisième phase, ils ont rencontré des difficultés qu'il attribue au grand nombre de personnes impliquées dans le projet. Lui-même, et d'autres membres du groupe, ont du mal à joindre les deux bouts.

Afin d'améliorer sa situation économique, Ibrahim s'est engagé dans d'autres activités secondaires, y compris la vente de téléphones et de vêtements. Il a démarré ces activités complémentaires dès son retour dans son pays d'origine ; il affirme que la formation lui a donné un bon esprit d'entreprise, ainsi que des compétences lui permettant d'élaborer une stratégie de marché, ce qui l'a aidé dans ses différentes affaires et dans le projet communautaire de production de volaille. Dans l'ensemble, Ibrahim est heureux d'être de retour chez lui et à nouveau proche de sa famille, mais il déclare qu'il ne pense pas pouvoir rester dans son pays en raison de ses faibles revenus et des pressions exercées par sa famille. Malgré tout, Ibrahim reste optimiste et déclare : « Les moyens manquent actuellement, mais je suis très motivé. »

Groupe de la Banque africaine de développement

- 2018 Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest 2018. Abidjan. Disponible à l'adresse www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2018AEO/Perspectives_economiques_en_Afrique_2018_Afrique_de_l_Ouest.pdf.
- 2019 Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest 2019. Disponible à l'adresse www.afdb.org/fr/documents/document/regional-economic-outlook-2019-west-africa-108624 (page consultée le 22 mai 2020).

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2019 *Manuel sur la réintégration : Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration*. Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/manual-sur-la-reintegration-orientations-pratiques-sur-la-conception-la-mise-en-oeuvre-et-le> (page consultée le 22 mai 2020).
- 2020 Assistance au retour volontaire et humanitaire 2017/2019 : Profils de migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine, Afrique occidentale et centrale. Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Dakar. Disponible à l'adresse <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/assistance-voluntary-and-humanitarian-return2017-2019iom-fr.pdf>.